N. 30. TOME Ier 1ère ANNÉE DIMANCHE ET LUNDI 6 ET 7 FEVRIER 1842

ON S'ABONNE

— Au bureau central, à l'imprimerie de la Banque de Pologne.

— Chez tous les libraires.

— Et à tous les bureaux de poste.

*Pour* 3 *mois*

Varsovie: R. ar. 2, c. 25 (15 f.)
à domicile. 2, 40 (16 f.)
Province 3, (20 f.)

Un N°. isolé — c. 5 (10 gr.)



On reçoit les avis à insérer, tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, au bureau du journal.

Le prix des insertions, se règle à l'amiable.

Les lettres adressées à la rédaction doivent être affranchies.

# LE GLANEUR DE VARSOVIE



St. Petersbourg, 9/21 *Janvier*. — Par un ordre du jour impérial, en date du 5 Janvier (v. s.), le conseiller d'état actuel Sotników, attaché à la personne du commandant en chef de l'armée active, S. A. le Feld-maréchal Prince de Varsovie, Comte Paskiewitch d'Erivan, a été nommé général-major et désigné pour remplir les fonctions de gouverneur civil des provinces caucasiennes.

— Le comte Alexandre Czacki propriétaire du gouvernement de Podlachie, a inventé un nouveau passoir, applicable à la fabrication du sucre de betterave, pour lequel il a obtenu un brevet d'invention, de la durée de 10 ans.

## PARTIE POLITIQUE.

Paris, 27 et 28. *Janvier*. — Chambre des députés. La séance du 27 a failli être presque aussi orageuse que celle d'hier; la question du recensement avait animé les esprits et, depuis longtemps, on n'avait pas vu des débats aussi vifs. A la suite d'une discussion qui a duré deux longues séances, et après une épreuve par assis et levé, l'amendement de M. Lestiboudois, a été rejeté. Cet amendement appelait l'attention du gouvernement sur la nécessité de compléter la législation relative au recensement, et impliquait ainsi un blâme de la conduite du ministère dans le cours de cette opération, qui a donné lieu, l'année dernière, à des troubles sur divers points du territoire. Dans la séance du 27, M. Teste ministre des travaux publics d'une part, et M. Vivien membre de l'opposition de l'autre, ont reproduit, pour ou contre le recensement, tous les arguments développés auparavant dans la presse, devant les tribunaux et à la tribune législative. M. Teste a principalement soutenu le débat et s'est attaché à démontrer avec des textes de lois, que la mesure en question était parfaitement légale, et que les désordres dont elle a été accompagnée ne sont, suivant lui, que le résultat des machinations ourdies par les fauteurs de toutes les rébellions. La gauche a protesté avec vivacité contre cette insinuation, que le ministre a atténuée, en déclarant qu'il n'entendait faire allusion à aucun membre de la chambre. Les journaux de l'opposition se consolent de l'échec qu'ils viennent d'essuyer, en disant que, si l'on fait attention à l'importance de la question à *la légalité* qui était en cause, et à la faiblesse

de la majorité obtenue par le ministère, majorité qui ne s'élève pas à 10 voix, on arrive à conclure que la situation du cabinet, pourra bien être compromise, le jour où il devra aborder de nouveau le terrain de la politique.

— Dans la séance du 28, l'amendement proposé par M. Monnier (de la Sizeranne) sur le 10 et dernier paragraphe de l'adresse, appelait l'attention de la chambre des députés sur la politique intérieure. Un long et orageux incident, a été soulevé par MM. Billaut, Durand (de Romorantin) Isambert, Barrot. Mr Billaut a émis des doutes et s'est montré préoccupé d'inquiétudes plus ou moins graves, sur la ligne de conduite et les principes du ministère relativement à la presse et au jury. Nous reviendrons mardi sur cet incident qui du reste, n'a pas empêché que l'amendement de M. Monnier ne fût rejeté, et que le lendemain l'ensemble de l'adresse ne fût adopté à une majorité de 43 voix.

— Le bruit courait à la bourse du 29, qu'à la suite de la séance du 28, une discussion très-animée avait eu lieu dans le conseil des ministres et qu'il y avait été question de la dissolution de la chambre. Quoiqu'il en soit, les spéculateurs se sont alarmés et les fonds ont baissé de 10 à 20 centimes sur les cours d'hier. Le bruit était également répandu que le Maréchal Soult, malade depuis quelque jours, était mort et que M. Guizot avait donné sa démission.

— On lit dans le *Constitutionnel*: certains bruits que semblent d'ailleurs confirmer des nouvelles récentes de Londres et de Madrid, annoncent que M. Aston, l'ambassadeur anglais, doit quitter prochainement l'Espagne pour se rendre à Londres. Les uns prétendent que M. Aston se retire volontairement des affaires, d'autres affirment au contraire que la résolution prise par ce diplomate est le résultat de la désapprobation de la conduite qu'il a tenue, dans la question des lettres de créance de M. de Salvandy. Le cabinet tory ne lui pardonnerait pas d'avoir explicitement reconnu, dans la Péninsule, certains droits antimonarchiques et d'avoir agi contre le sens des instructions qu'il avait reçues.

— Des dépêches reçues récemment d'Afrique par M. le ministre de la guerre, apprennent que l'expédition qui se poursuit dans l'ouest, a amené la soumission de nouvelles tribus. Ab-del Kader est toujours enfermé dans Tlemecen avec 600 réguliers seulement; convaincu de l'inutilité de toute résistance, il avait fait sortir de la ville sa famille et ses objets précieux, et les avait fait conduire en un lieu plus sûr. L'opinion des généraux français dans la province d'Oran, est qu' Ab-del-Kader ne peut plus maintenant faire la guerre dans tout l'ouest de l'Algérie, et qu'il sera obligé de se rejeter du coté de l'est, où il ne rencontrera que désaffection dans les tribus mêmes qui auparavant, lui étaient les plus dévouées.

— Le sieur Dupoty condamné à cinq ans de détention par la cour des pairs, était officier dans la garde nationale; sa condamnation lui ayant enlevé la jouissance de ses droits politiques, la compagnie à laquelle il appartenait avait eu à procéder au choix d'un nouvel officier. Cette compagnie ayant réélu ce même sieur Dupoty, vient d'être dissoute en vertu d'une ordonnance royale.

— La neige tombée en abondance dans la matinée du 25, s'est maintenue sur les boulevards et dans les rues d'une certaine largeur, de manière à permettre la sortie des traîneaux. On en a vu quelques uns assez remarquables par l'élégance des attelages.

— Il y a eu, le 27 au soir, chez L. L. M. M. un grand concert auquel environ 1200 personnes avaient été invitées. A neuf heures, le Roi, la Reine Christine d'Espagne, le duc et la duchesse d'Orléans, le duc et la duchesse de Ne-

mours, la princesse Clémentine, le prince de Joinville, les ducs d'Aumale et de Montpensier, le duc Alexandre et le prince Paul de Würtemberg sont entrés dans la salle du trône, où tout le corps diplomatique réuni, attendait LL. MM. L'exécution de l'orchestre a été excellente, dit le *Journal des Débats*; les artistes du théâtre Italien, Mes Grizi, Albertazzi, Persiani, MM. Lablache, Mario, Mirate etc. ont chanté, avec leur supériorité accoutumée, l'introduction de *Lucrezia Borgia* de Donizetti, le duo de la Vestale de Mercadante, le duo de *l'Elisir d'amore* de Donizetti, le final de *Norma* de Bellini et plusieurs autres morceaux.

Londres, 26 et 27 *Janvier*. — Immédiatement après la cérémonie du baptême, la Reine entra dans la salle où le chapitre de l'ordre de la Jarretière se tenait, et fit proclamer que son bon plaisir était d'admettre dans cet ordre, un descendant de la race de S. M. le roi Georges Ier. Les suffrages recueillis par le chancelier s'étant arrêtés sur Frédéric Guillaume IV, Roi de Prusse, la cérémonie habituelle a commencé. La Reine, assistée par les deux chevaliers les plus âgés, attacha elle même la jarretière au roi de Prusse, lui passa au cou le ruban de St, Georges, et lui donna l'accolade d'usage. La journée se termina, ainsi qu'il avait été annoncé, par un grand banquet donné dans la salle St. Georges.

— Le lendemain matin, S. M. assista à la distribution des drapeaux faite au 72 régiment de montagnards écossais. Dans l'après-midi, Elle alla visiter le collége d'Eton, où Elle fut reçue avec le plus grand enthousiasme par la jeunesse de ce collége. Le 27 au matin, S. M. se rendit à Londres et descendit au palais de Buckingham. Vers Midi, Elle reçut tous les membres du corps diplomatique, et vers les deux heures, le lord maire, les shérifs et autres fonctionnaires municipaux, venus pour lui présenter une adresse de congratulation. S. M. reçut avec beaucoup d'affabilité la députation de la Cité, la remercia gracieusement des marques d'honneur qui lui étaient données, et exprima le vœu sincère que les relations d'amitié, actuellement existant entre la Grande-Bretagne et la Prusse, et basées sur la parité des croyances religieuses, pussent se maintenir à jamais. Après le départ de la municipalité de Londres, S. M. retourna à Windsor, où un grand bal devait avoir lieu dans la soirée.

— Le 28, le roi de Prusse revint encore à Londres et déjeuna chez sir Robert Peel. On dit qu'à partir du 29, S. M. ne quittera plus Londres, jusqu'au moment de son départ, qui n'aura pas lieu, à ce que l'on croit, avant le 4 Février prochain.

— Le roi Frédéric Guillaume IV a conféré au prince de Galles l'ordre de l'Aigle-Noir, et lui a fait cadeau, pour le jour du baptême, d'un mantelet de velours écarlate, richement brodé. — Ce souverain a été nommé membre honoraire de la société des sciences de Londres.

— Une médaille doit être frappée pour perpétuer le souvenir de la cérémonie du baptême; elle portera pour inscription: Albert Edouard, Prince de Galles, né le 9 Novembre 1841, baptisé au château de Windsor le 25 Janvier 1842.

— Un chevalier de l'ordre de la Jarretière venant de mourir, S. M. la Reine a émis le désir que la place vacante dans l'ordre fut conférée à lord Melbourne.

— D'après des lettres arrivées de Cuba, le bruit s'est répandu à Londres, que le consul anglais dans cette île, M. Turnbull, convaincu d'avoir voulu exciter les noirs et les hommes de couleur à la révolte contre les autorités du pays, avait été arrêté en vertu d'un ordre émané du gouverneur de l'île. Cette nouvelle a produit à Londres une assez grande sensation.

Rome, 20 *Janvier*. — L'ex-pair de

France, comte de la Ferronays, qui vivait à Rome depuis l'année 1819, vient d'être emporté par une attaque d'apoplexie.

Madrid, 21 *Janvier*. — Les débats sur l'adresse ont commencé, le 20, au sénat. Le ministère, vivement attaqué par M. M. de Las-Navas et Munoz, Bueno, a été défendu par M. Gonzalez. Cette discussion n'avait encore amené la révélation d'aucun fait nouveau. Seulement le ministre a itérativement declaré, que le gouvernement attendait avec confiance le jour où toutes les négociations, relatives à l'incident de M. Salvandy, pourraient être mises sous les yeux des cortès, et qu'il ne redoutait pas cette épreuve. L'adresse a été votée par le sénat; mais on croit que la discussion sera plus longue et plus orageuse à la chambre des députés.

— La gazette de Madrid du 20, publie plusieurs adresses envoyées au régent par les députations provinciales et les municipalités du Royaume, qui félicitent hautement Espartero du courage et du patriotisme avec lesquels il a su faire observer la loi fondamentale de l'état, les prérogatives du pouvoir royal, déposé par interim entre ses mains, et l'honneur de la position élevée qu'il occupe par la volonté des Cortès. L'adresse de la municipalité de Cadix est remarquable entre autres par l'exaltation de son langage: V. A. sait, y est-il dit, qu'elle peut compter sur 100,000 soldats aguerris, sur 100,000 vétérans et sur un nombre égal de gardes nationaux qui, au premier signal, sont prêts à marcher; elle ne doit donc pas craindre de prendre sur elle toute la responsabilité de sa conduite énergique; quelques conséquences que puissent avoir le départ de M. de Salvandy, elles retomberont toutes sur le gouvernement français qui les a provoquées.

— Le contrat qui assurait à la maison Rothschild l'exploitation des mines de mercure d'Almaden venant d'expirer, le gouvernement espagnol a l'intention d'exploiter ces mines pour son propre compte.

Constantinople, 12 *Janvier*. — L'ambassade Anglaise à Téhéran vient de recevoir la ratification d'un traité de commerce conclu récemment entre la Perse et la Grande Bretagne, et qui est tout à l'avantage de cette dernière puissance. D'après les stipulations de ce traité, l'Angleterre aura des consulats et des factoreries à Bender-Buscher sur le golfe persique, à Tauris et à Téhéran; descendant le Tigre et l'Euphrate, elle commercera directement avec la Perse, et de ce dernier pays se fraiera une route, à travers l'Afghanistan, vers ses possessions dans l'Inde.

— D'un autre côté, M. le Colonel Burnett a conclu avec Mehemet-Ali une convention, qui assure à l'Angleterre une route commerciale vers la mer Rouge, en traversant l'Egypte. Les choses ont été arrangées de manière que l'on se passera de l'agrément du Sultan.

— Les quatre vaisseaux partis de Toulon pour aller se ranger sous les ordres de l'amiral La Susse, ont passé quelques jours au mouillage d'Hydra, et près d'Ourlac ont dû être ralliées par M. de la Susse, avec les vaisseaux *l'Inflexible* et le *Santi-Petri*, la frégate *la Calypso* et le bâteau à vapeur *l'Achéron*. Toutes les forces anglaises sont à Malte.

---

*Arrivées :* L'assesseur de collége et comte Cassini; le général de Witte, Gustiniani improvisateur italien, Potocki Conrad.

*Départs ;* MM. Orsetti, Jakubowicz, le comte Cassini, Modliński.

---

*Théâtre des Variétés. — L'Apprenti ou l'Art de faire une maîtresse; — Un Monsieur et une Dame;* Vaudevilles jouées par les artistes français. — Guwerner, (*Le Gouverneur*), Vaudeville joué par les artistes polonais.

*Le Chronomètre de la Banque marquait hier à midi, 6: degrés au dessous de zéro: — à 6 heures du soir, 6 — à minuit, 6 — ce matin à 6 heures, 5.*